



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 10, n° 7, Août-Septembre 2009
Mémoires & littérature
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5169>

Quel genre pour quel moi ? Les paradoxes du récit de soi

Laure Depretto

Moi public et moi privé dans les mémoires et les écrits autobiographiques du XVIIe siècle à nos jours, études réunies et présentées par Rolf Wintermeyer en collaboration avec Corinne Bouillot, Mont Saint-Aignan : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, 443 p., EAN 9782877754521.



Pour citer cet article

Laure Depretto, « Quel genre pour quel moi ? Les paradoxes du récit de soi », Acta fabula, vol. 10, n° 7, « Mémoires & littérature », Août-Septembre 2009, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5169.php>, article mis en ligne le 24 Août 2009, consulté le 07 Décembre 2024, DOI : 10.58282/acta.5169

Quel genre pour quel moi ? Les paradoxes du récit de soi

Laure Depretto

Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles.

Chateaubriand¹

Le mieux serait qu'une autobiographie se détourne de son auteur, si cela était possible. Il faut qu'il prenne l'apparence d'un témoin oculaire – témoin des événements et de lui-même. Ce qui ne gâche rien.

Heinrich Mann²

Lisant un des *Essais de morale* de Pierre Nicole, Mme de Sévigné s'enchantait de cette trouvaille : « le moi » ou l'emploi d'un pronom personnel comme nom. On connaît la fortune d'une formule pascalienne, et plus tard le destin de cette substantivation en psychanalyse. Plus personne aujourd'hui pour s'étonner de cet usage. Passé dans le vocabulaire courant, le moi se décline à l'envi. Il fait l'objet d'investigations dans de nombreuses disciplines : histoire de la vie privée, réflexion historiographique sur les ego-documents, sociologie du témoignage, du récit de soi, théorie des genres autobiographiques...

Fort de tous ces apports, le présent recueil d'articles se penche sur les récits factuels à la première personne³ pour y interroger le statut du moi qui s'y livre. Il s'interroge sur les frontières et les échanges entre deux présentations du moi : le versant public, généralement associé à l'écriture mémorialiste et le versant privé, rattaché par la tradition critique à l'autobiographie. Ces deux formes seraient, pour le dire

¹ . Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1951, vol. I, p. 519, cité dans l'« Introduction » de Rolf Wintermeyer, p. 20.

² . Heinrich Mann, *Ein Zeitalter wird besichtigt*, Düsseldorf, Claassen, Sonderausgabe 1985, p. 141 : « Eine Autobiographie sieht am besten von ihrem Urheber ab, wenn es anginge. Er trete als Augenzeuge auf – der Ereignisse und seiner selbst. Das verdirbt noch nichts. », cité par Frédéric Teinturier, p. 156.

³ . À quelques exceptions près : par exemple l'article de Françoise Lemonnier-Delpy, « Les écrivains par eux-mêmes dans les notices biographiques autographes du XXe siècle ».

sans doute trop vite, en partie dans un rapport de succession chronologique : on serait passé, dans l'histoire de la littérature, de l'ère des mémoires à l'ère de l'autobiographie, inaugurée par Jean-Jacques Rousseau ou autrement dit d'un moi public, exemplaire à un moi privé, irréductible et singulier⁴. Entre ces deux modalités du récit de soi, entre subjectivité et représentativité, un troisième terme est venu se glisser dans l'histoire du XX^e siècle : le témoignage. L'organisation du recueil entérine bien une césure entre, d'un côté, les récits de soi d'Ancien Régime, période d'émergence progressive du sujet et le XX^e siècle, perçu comme le siècle de l'éclatement du moi, mais ce faisant, il s'agit de remettre en question la possibilité d'assigner à chacun des deux genres des postures du moi arrêtées *a priori* et d'étudier les stratégies des auteurs pour inventer le genre approprié au moi qu'ils veulent mettre en lumière.

Objets et méthodes

1. L'ordre des articles obéit à un classement chronologique : le livre s'ouvre sur le XVI^e siècle et se referme sur les débuts du XXI^e siècle. Embrassant toute la période, Rolf Wintermeyer dans son introduction, étudie deux cas, chacun à l'un des bouts de la chaîne, les *Mémoires* de Marguerite de Valois et les récits d'auteurs de l'ancienne RDA. Il pose les fondements théoriques du recueil, mettant en avant d'une part la spécificité des récits factuels, d'autre part, la porosité des frontières entre les différentes postures du moi au sein d'un même écrit.

2. Même si les sujets sont extrêmement variés, deux champs d'investigation sont particulièrement privilégiés :

- l'âge classique dans le domaine français (avec toutefois des exceptions, notamment l'article de Philippe Lejeune sur Marie d'Agoult, celui d'Eva Kormann sur les pays de langue allemande)

- le « court XX^e siècle » (Eric Hobsbawm), avec des articles portant surtout sur le domaine germanophone. Deux périodes sont particulièrement mises en relief : la Seconde Guerre mondiale et l'après-chute du mur de Berlin.

3. L'éventail des genres est très large : non seulement un certain nombre de cas-limites sont étudiés (autobiographie oblique, notices biographiques autographes d'écrivains du XX^e siècle, analysées par Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY, articles de journaux, et même théâtre), mais certains articles proposent même de nouveaux sous-genres de l'écriture de soi : le « récit de désaveu » des repentis du stalinisme (Jean-Louis JEANNELLE) ou encore l'autobiographie générationnelle chez

⁴ . Sur les mémoires post- Ancien Régime et le positionnement des mémorialistes par rapport à Rousseau, voir Damien Zanone, *Écrire son temps. Les Mémoires de 1815 à 1848*, Lyon, PUL, 2006, et le compte rendu de ce livre par Adélaïde Cron, « Les Mémoires à l'avènement de l'âge démocratique », Acta Fabula, Novembre-décembre 2007 (volume 8, numéro 6), URL : <http://www.fabula.org/revue/document3581.php>.

les écrivains allemands nés dans les années 1970 et écrivant après la chute du mur de Berlin.

4. L'interdisciplinarité est sans doute la plus grande ambition de ce recueil qui réunit spécialistes des domaines français et allemand, littéraires, historiens ou spécialistes de civilisation. En témoignent l'article sur l'approche de la question par la systémique, ou encore l'article de sur les ego-documents d'exilés germanophones au Canada.

5. Un certain nombre de distinctions récurrentes, de propositions théoriques ainsi qu'un héritage théorique — les travaux de Philippe Lejeune et de Gérard Genette en particulier — apparaissent au fil des articles.

- Il y a bien une spécificité des récits factuels. Ils présentent des différences formelles par rapport aux récits fictionnels, comme le réaffirme Wintermeyer dans son introduction.

- La frontière public/privé est loin d'être étanche. Il convient de ne pas associer systématiquement public et publié, ni privé et inédit. Il y a plus : le recueil prend pour point de départ ce paradoxe : alors que les mémoires n'étaient pas toujours destinés à publication, mais seulement aux proches, c'est un moi public qui s'y exprime, tandis que l'autobiographie, publiée, revendique l'expression d'un moi privé.

- Cela étant, la sphère du privé n'est pas l'apanage de l'autobiographie, pas plus que les mémoires ne sont le récit d'un moi uniquement public. Il n'y a pas de correspondance exacte entre une posture du moi et un genre littéraire défini. Pour autant, le caractère égalitaire de l'autobiographie, plus démocratique que les mémoires, genre d'un certain rang social est en partie réaffirmé⁵.

- Il existe d'autres partitions que la partition public/privé : moi exemplaire / moi singulier, moi enraciné / moi exilé ; d'autres déclinaisons du moi : moi familial, moi générationnel, moi social...

- Une idée récurrente traverse le recueil, sans être pour autant thématifiée : on accède au moi privé en regardant plus attentivement derrière le moi public qui le voile. En somme, on ne parlerait toujours que de soi et pas de n'importe quel soi : le plus intime. C'est ce que fait Diderot dans ses *Salons* selon Nadège LANGBOUR. Hypothèse extrême faite à propos de Thomas Bernhard : son autobiographie se trouve sur scène.

Un ancien régime du moi ?

⁵ . On trouve une contestation de cette répartition, ainsi que des sous-genres « mémoires d'épée », « mémoires de cour », « mémoires d'État », mis en place par M. Fumaroli et P. Nora entre autres, dans *Histoire, littérature, témoignage, écrire les malheurs du temps*, de Christian Jouhaud, Dinah Ribard, Nicolas Schapira, Paris, Gallimard, Folio, 2009.

Les sept premiers articles traitent de la période de l’Ancien Régime. Hermann KLEBER élabore un système d’explication de l’émancipation du moi privé à l’âge classique, retraçant ainsi ce qu’il appelle une « préhistoire de l’autobiographie ». Ses conditions d’émergence sont dues à des circonstances extérieures et à l’évolution du genre des mémoires : 1. découverte de la petite histoire et du particulier ; 2. influence des genres mineurs ; 3. pratique de la confession, influence notamment des mémoires des port-royalistes ; 4. montée du roman à la première personne, fusion au XVIII^e siècle avec l’émergence des romans-mémoires ; 5. La censure d’État a mis en sommeil l’historiographie politique et encouragé un repli sur le privé ; 6. Les mémorialistes, privés de leurs papiers personnels, ont dû faire appel à leur mémoire et se faisant, ont été amenés à réfléchir sur le fonctionnement de celle-ci. Par ailleurs, s’intéressant lui aussi à l’influence des *Mémoires* de Marguerite de Valois, Hermann KLEBER défend l’idée d’un sous-genre de l’écriture mémorialiste, « les mémoires autobiographiques féminins », exemple de la porosité entre mémoires et autobiographie⁶.

Constatant à quel point les *Confessions* de Rousseau et *Poésie et Vérité* de Goethe sont devenus les modèles dominants (écrasants même) pour l’étude du genre autobiographique, Eva KORMANN propose de faire un pas de côté et d’aller voir du côté des productions plus discrètes : les chroniques familiales ou les écrits destinés à des archives privées dans lesquelles la partition moi public/moi privé est particulièrement délicate à établir. Elle en prend deux exemples, le *Pichl*, petit livre de la Styrienne Marie-Elisabeth Stampfer et les mémoires de Sophie de Hanovre. Cette étude la conduit à proposer l’idée d’un « moi relationnel, un moi ni tout à fait privé ni tout à fait public [...] C’est “un moi hétérologue”, un moi qui met en avant la personne que l’on est, en montrant à qui elle appartient, à qui et à quoi elle est rattachée » (p. 51)

Charlotte SIMONIN travaille sur la correspondance de Françoise de Graffigny, plus connu pour les *Lettres péruviennes*, son roman épistolaire. En raison de la durée des échanges et de sa fidélité à ses correspondantes, ces lettres réelles s’apparentent à un journal intime et montrent les différentes facettes du moi épistolaire. L’article de Nadège LANGBOUR porte sur les *Salons* de Diderot, comptes rendus des expositions de peinture et de sculpture au Salon carré du Louvre, rédigés à partir de 1759 à la demande de Grimm pour la *Correspondance littéraire*. Diderot recopie notamment des passages de lettres privées dans ses *Salons*. Cette étude de la migration de fragments de textes d’un genre dans un autre est d’ailleurs particulièrement intéressante pour l’étude des frontières génériques entre privé et public, et l’on retrouve cette méthode comparative dans d’autres articles du recueil.

⁶ . Voir les débats du colloque, p. 373.

L'article de Marie-Paule de WEERDT-PILORGE propose une analyse comparée des *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIII^e siècle* d'Alexandre de Tilly (1764-1816) et des *Souvenirs de jeunesse* de Mathieu Molé (1781-1855), deux textes publiés de façon posthume, le premier en 1825, le second en 1943. Entre privé et public, elle introduit un troisième terme qui vient enrichir le débat : le moi idéal. En effet, ces mémoires tournent autour de la question des déterminations, de l'influence des ancêtres, modèles à suivre et handicap pour s'affirmer. La carrière littéraire et l'écriture y jouissent d'un statut ambivalent, à la fois possibilité d'émancipation et honte possible au sein de la classe à laquelle les mémorialistes appartiennent.

Anne COUDREUSE montre comment les « mémoires d'outre-révolution » (p. 94) de Mme Campan, femme de chambre de Marie-Antoinette servent d'abord le projet de réhabilitation de la reine, jugée innocente. Il s'agit ici d'une véritable plaidoirie en faveur de celle dont le seul tort est d'avoir voulu une existence privée au sein d'un rôle public à tenir. Il s'agit de justifier celle qu'on a servie par le portrait d'une reine en privé, bien différente de son image publique.

À la charnière entre les deux époques mises à l'honneur, Philippe LEJEUNE s'intéresse au cas intéressant des mémoires de Marie d'Agoult, et retrace sous la forme d'une « tragédie en cinq actes » la « valse-hésitation autour de la publication » (p. 102). Trois registres d'écriture sont à l'œuvre : l'écriture pour soi à travers le journal intime, la correspondance et les textes destinés à la publication. Dans l'atelier du moi écrivant apparaissent ainsi tous les scrupules concernant le choix du départ entre ce qui peut être public et ce qui doit rester privé, notamment dans le domaine des relations amoureuses.

Autobiographie : « Leçon d'histoire à la première personne »⁷

L'article de Jean-François LAPLENIE signale l'entrée dans le XX^e siècle par une de ses révolutions : la psychanalyse. Si l'écriture autobiographique est lue rétrospectivement par les psychanalystes comme l'équivalent de la parole de l'analysant, comment, après Freud, parler encore de soi sans naïveté ? Deux choix sont possibles : écrire avec ou contre la psychanalyse. Avec : c'est ce que fit Hermann Broch dans *Autobiographie psychique* (1942) « C'est un des paradoxes de l'autobiographie avec la psychanalyse que le moi privé, au fur et à mesure que la narration pénètre dans le domaine de l'intime — c'est-à-dire dans le XX^e siècle européen, de tout ce que l'on ne peut justement pas dire ou être en public — court le risque de perdre son individualité pour devenir un cas, c'est-à-dire l'illustration

⁷ . Ruth Klüger lors d'une conférence donnée à Vienne le 24 mars 1999 : « *Autobiographie ist Geschichte in der Ichform* », Voir *Dichter und Historiker : Fakten und Fiktionen*, Vienne, Picus-Verlag, „Reihe Wiener Vorlesungen“, 2000, p. 41, cité par Ingeborg Rabenstein-Michel, p. 260.

d'un modèle explicatif. » (p. 129) Contre : c'est l'entreprise d'Elias Canetti qui, ne pouvant ni l'ignorer ni la dénier — ce qui reviendrait à la conforter — choisit des stratégies d'évitement et de diversion. Un autre article traite de l'œuvre de Canetti, celui de Christine MEYER qui porte sur *Party im Blitz, die englischen Jahre* [Les Années anglaises], publié de manière posthume en 2003. Canetti a déjà écrit sa trilogie autobiographique. L'auteur-anthropologue veut y faire un portrait de l'Angleterre de 1939 aux années Thatcher. Or c'est dans ces textes qu'il se dévoile le plus, en tout cas plus que prévu, parfois avec indécence, notamment à travers le portrait au vitriol de son ancienne maîtresse, Iris Murdoch. Il faut croire que la psychanalyse vous rattrape toujours.

Konrad HARRER examine la question posée par ce recueil sous l'angle de la systémique [Systemtheorie] qui envisage la société comme un système constitué d'actes communicatifs au rang desquels se trouve la littérature. La systémique distingue notamment système social et système psychique. Or, le cas des mémoires est intéressant en ce qu'il se constitue à la croisée des chemins, comme « phénomène d'interpénétration très marquée entre le système social et le système psychique [...] c'est là le point où se rencontrent l'historiographie et l'autobiographie dans la constitution d'une mémoire collective » (p. 147)

1. Témoigner

Les articles qui suivent traitent plus particulièrement de la question du rôle du récit de soi au sein de l'Histoire « avec une grande hache » (Georges Perec). Il n'est plus tant question de la séparation autobiographie/mémoires ni des rapports entre moi public et moi privé que de la responsabilité de celui qui dit « je » : au nom de qui parle-t-il ? que lui est-il possible de raconter ? que doit-il à tout prix consigner ? Conséquence de cette nouvelle ère du témoignage⁸ : l'effacement relatif du moi privé au profit d'un moi responsable de la voix des autres, public en ce qu'il parle au nom d'une communauté humaine que le régime nazi voulait faire taire. Le moi écrivant se trouve donc qu'il le veuille ou non dans la position de témoin de l'histoire, de source pour l'histoire.

Frédéric TEINTURIER s'intéresse au moi paradoxal d'Heinrich Mann. À l'issue d'une analyse comparée d'*Ein Zeitalter wird besichtigt*, mémoires rédigés pendant l'exil américain en 1944, publiés en 1946 et de *Zur Zeit von Winston Churchill*, recueil d'essais et journal tenu pendant l'année 1939, achevé mais publié seulement en 2004, il montre que le moi s'efface et que les marques de la subjectivité sont refusées au nom d'une éthique du témoin.

⁸ . C'est à dessein que nous n'employons pas l'expression « ère du témoin » qu'Annette Wieviorka réserve pour une période bien particulière dans l'histoire des témoignages sur la Shoah, qui débute à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Sur cette question, voir Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, rééd. en format de poche, Hachette, collection Pluriel, 2002.

Florence BANCAUD étudie le journal tenu par Victor Klemperer pendant les années du III^e Reich, et les évolutions de celui-ci : le diariste y passe progressivement de la confession, de l'écriture comme refuge au témoignage, à l'écriture comme inscription de la mémoire collective ; à mesure que le régime nazi progresse, il passe du « je » au « nous ». À partir de 1933, il y consigne par exemple ses commentaires parus dans *LTI* en 1947. Son journal s'assigne plusieurs tâches : affirmation de la liberté intérieure ; acte de résistance politique du citoyen ; chronique de l'aliénation, visant à reconquérir un langage privé en dénonçant l'homogénéisation de la langue devenue « publique » dans le système totalitaire ; espace de fusion entre singularité et universalité, témoignage individuel et chronique historique. L'auteur de l'article repère les méthodes que Klemperer a décidé d'adopter pour lutter avec les mêmes armes que ses ennemis : abolir la scission entre public et privé, décroïsonner les genres, passer de l'intime à l'« extime » (Michel Butor) et mêler les rôles — diariste, philologue, membre de la communauté juive.

À la croisée de l'histoire du quotidien et de l'histoire orale, Patrick FARGES analyse « la mise en récit d'une vie d'exil chez les exilés germanophones au Canada ». Il repère dans ces récits oraux le modèle récurrent de la *success story* et des récits de *self made men*, comme si les exilés avaient intégré les attentes du pays d'accueil et refoulé une mémoire perçue comme illégitime au regard des souffrances des victimes de la Shoah.

Barbara AGNESE retient deux textes en particulier dans les écrits de Primo Levi et Jorge Semprun : le chapitre 11 de *Si c'est un homme*, « Le chant d'Ulysse » et *Le Mort qu'il faut*. Pour l'un, la leçon d'italien, pour l'autre, les retrouvailles avec la langue espagnole, constituent la redécouverte des racines au milieu du déracinement, permettent pour un instant de retrouver le sentiment de la communauté, ou comment l'expérience de la langue maternelle dans l'échange avec l'autre permet une expérience intime, privée, dans un univers qui cherche à l'annihiler.

Ruth VOGEL-KLEIN se demande en quoi le livre de Ruth Klüger, professeur de littérature comparée aux États-Unis et rescapée d'Auschwitz, *weiter leben. Eine Jugend [Refus de témoigner]*, succès de librairie à sa sortie en 1992, se différencie des autres récits des camps, déjà nombreux à l'époque. C'est que l'auteur ne se donne pas pour unique mission de raconter, elle commente les différences entre son expérience et les clichés en circulation sur la vie des déportés. Elle stigmatise une certaine « *doxa* sur la représentation de la Shoah » (p. 217), notamment la valorisation de l'hermétisme poétique et ce faisant, établit des liens constants entre passé et présent par un recours constant au dialogisme, par des prises de position féministes, par l'expression d'un doute sur l'existence même d'un moi privé, étouffé par une parole générale sur les camps.

Jean-Claude VIMONT exhume quant à lui le journal intime d'Elisabeth Vera T, écrit pendant la Seconde Guerre mondiale, jamais publié. Fille d'une famille de Russes blancs, elle est alternativement étudiante à Paris et internée administrative, d'abord à Besançon puis à Vittel ; son journal témoigne d'abord des préjugés d'une époque et d'une classe et des préoccupations bien éloignées de l'actualité d'une adolescente souvent indifférente aux questions politiques. Corinne BOUILLOT étudie les journaux personnels de quatre journalistes berlinoises, au moment de l'effondrement du nazisme. Ces deux articles et celui de Patrick Farges sur les exilés germanophones constituent un sous-ensemble de ce recueil, l'étude monographique d'ego-documents.

2. Inventer, fragmenter

Ingeborg RABENSTEIN-MICHEL présente *Film und Verhängnis [Film et fatalité]*, d'Ilse Aichinger. Ce livre paru en 2001 constitue une autobiographie fragmentaire dans laquelle le cinéma, ou plus exactement les souvenirs de cinéma sont le fil conducteur de la mémoire, où « la transposition narrative du souvenir pourrait ainsi s'apparenter à la construction d'un script » (p. 254).

À partir de sa correspondance et d'un entretien filmé pour la télévision allemande, Michèle-Irène BRUDNY, souligne la « difficulté de l'apparaître en public » (p. 270) d'Hannah Arendt et montre comment elle avait, au fil de son expérience de l'enseignement dans les universités américaines, construit une équivalence très intéressante pour le propos du recueil : l'enseignement était associé, douloureusement, au moi public, l'écriture d'un livre, au moi privé.

Jean-Louis JEANNELLE fait l'hypothèse que le stalinisme est sans doute la seule passion politique à avoir donné lieu à un sous-genre des récits de soi : le récit de désaveu. Ce sous-genre est à distinguer de l'autobiographie intellectuelle (Valéry, Péguy, Benda) et des mémoires d'intellectuels (Aron, Vidal-Naquet). Autoreprésentation d'une passion politique, ces récits relatent en effet une double rupture : la conversion révolutionnaire et le reniement. Il s'agit pour ces repentis d'« objectiver une réalité vécue collectivement » (p. 280), de récupérer une partie de leur propre identité, en partie volée par le dévouement absolu au parti, de reconquérir une autonomie critique⁹.

Karine WINKELVOSS analyse le « roman de formation à rebours » de Peter Handke, *Wunschloses Unglück [Le Malheur indifférent]* paru en 1972. Il s'agit pour l'autobiographe de reconstituer les raisons du suicide de sa mère, et par ce biais d'écrire les mémoires d'un tiers. Ce récit paradoxal questionne la possibilité même pour la littérature de donner voix à la singularité, écrasée par la violence du

⁹ . Sur le cas Sartre, lire les propositions très intéressantes faites par Jean-Louis JEANNELLE dans les débats du colloque, p. 407-408.

conditionnement et de l'oppression, par la déshumanisation qu'opèrent les formules imposées du langage qui empêchent le moi de s'exprimer.

Les deux articles d'Hélène FRANCOUAL et de Jean-Marie WINKLER traitent de l'œuvre de Thomas Bernhard. Le premier s'intéresse aux cinq textes proprement autobiographiques, *L'Origine*, *La Cave*, *Le Souffle*, *Le Froid*, *Un enfant*, et s'efforce de réintroduire la dimension corporelle dans l'analyse de l'œuvre de l'écrivain autrichien, lu de façon trop cérébrale, comme un obsessionnel de l'opposition du moi et du monde. Il souligne aussi les points de passage entre écrits autobiographiques et écrits fictionnels, les seconds jouant parfois le rôle de parodie des premiers. Le second article se propose d'explorer la dimension autobiographique cachée dans le théâtre de Bernhard. Après avoir souligné la contradiction apparente entre art de la représentation publique et de la *mimesis* et expression personnelle de soi, l'auteur établit un parallèle — à notre avis, douteux — avec les techniques de clandestinité de la Résistance française : la vie de Bernhard serait cachée dans son théâtre au même titre que les armes dans une valise mise bien en évidence sous l'œil de l'occupant allemand.

3. Construction rétrospective d'une identité : moi est-allemand/moi ouest-allemand

Dans un autre contexte, j'ai émis l'affirmation osée que les gens de la RDA n'étaient devenus de véritables citoyens de la RDA qu'après le tournant de 1989.

Wolfgang Hilbig¹⁰

Trois articles portent spécifiquement sur les effets d'un événement historique, la chute du mur de Berlin sur une génération de jeunes auteurs, nés dans les années 1970, de RDA pour les deux premiers articles, de RFA pour le troisième. Ce phénomène d'évocation d'un passé révolu sous forme plus ou moins sentimentale par les anciens Allemands de l'Est ne concerne pas que l'autobiographie ; c'est une tendance sociale et culturelle qui s'est appelée *Ostalgie*¹¹. Anne-Marie CORBIN et Carola HÄHNEL-MESNARD en étudient la présence dans les récits d'une génération de jeunes écrivains, nés trop tard pour être soupçonnés de compromissions avec le régime, et plus particulièrement avec la Stasi — comme le fut Christa Wolf par exemple —, trop tôt pour avoir autre chose que des souvenirs d'ordre privé, de la vie quotidienne. L'accent est mis en particulier sur le livre *Zonenkinder* de Jana Hensel. Ces écrits participent à la constitution d'un sentiment d'appartenance, d'une nationalité est-allemande rétrospective. Eva WERTH se demande quant à elle si on peut retrouver un phénomène symétrique à l'Ouest, une *Westalgie*. Elle prend appui notamment sur *Generation Golf* de Florian Illies dont il est déjà question dans

¹⁰ . Cité par Anne-Marie Corbin, p. 329.

¹¹ . Mot-chimère constitué de « ost » (est) et de « Nostalgie ».

l'introduction de Rolf WINTERMEYER. Tous ces écrits tentent de relever les mêmes défis : comment écrire ses mémoires si jeunes ? Comment écrire l'histoire d'une décennie ? Chacun des articles montre le rôle qu'ont pu jouer les pressions éditoriales des éditeurs en quête de bestsellers dans la constitution d'une véritable mode littéraire. Ils montrent aussi comment l'autobiographie évolue vers l'histoire d'une génération, non d'une personne singulière, comment le moi privé doit valoir pour tous les autres moi du même âge.

Passerelles

Le choix d'un agencement chronologique des articles, on le voit, permet d'offrir un aperçu de l'histoire du récit de soi, des inventions génériques qu'il a suscitées à travers les siècles, et des évolutions d'un moi qui cherche sa place au sein de la grande histoire. Mais l'ambition d'une périodisation à grande échelle est en partie freinée par des changements de terrain linguistique et de champs culturels trop soudains pour qu'une continuité puisse émerger et l'emporter sur les césures et les changements radicaux. Cependant d'autres parcours de lecture, autres que chronologiques, sont possibles ; certains articles peuvent être lus en parallèle, en fonction de parentés de méthode (comparaison de deux textes d'un même auteur, de deux auteurs traitant d'une même période historique, de deux écrivains aux postures théoriques opposées, analyse de fragments de textes reversés d'un genre dans un autre...); de parentés de sujet (le moi face à l'expérience de l'exil notamment, le moi effacé, le moi avec, contre ou pour les autres...). Exemple de rapprochement possible : les autobiographies paradoxales, où le moi prend en charge l'histoire d'un(e) autre : ce geste est étudié par Anne COUDREUSE dans son article sur les mémoires de la femme de chambre de Marie-Antoinette et par Karine WINKELVOSS dans celui sur Peter Handke. Les présentations – monographiques ou non, théorisées ou non – d'œuvres non seulement proposent à l'amateur de distinctions théoriques, une mine d'exemples pour l'étude des différents sous-genres du récit de soi, mais mieux encore, elles lui en fournissent de nouveaux.

Sur les différentes postures du moi, si les passages de l'une à l'autre et les stratégies d'écriture pour les faire varier sont toujours finement montrés et analysés, on pourra peut-être regretter une absence dans le recueil : la distinction public/privé n'y est pas vraiment définie ni historicisée. Elle apparaît peu ou prou comme recouvrant les mêmes réalités à toutes les époques. Or, à l'âge classique, on parle plutôt du « particulier » que du « privé » dans l'opposition au domaine du « public ». Si cela a déjà été fait¹² et que tout le monde a une idée assez intuitive des différences, il aurait pu être intéressant de les rappeler, de montrer qu'elles

¹² . Voir notamment Philippe Ariès, « Pour une histoire de la vie privée », *Histoire de la vie privée, 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1985, rééd. Points, 1999, p. 7-22.

évoluent, à tout le moins de se situer dans une tradition historiographique, comme cela est fait, par ailleurs, pour les distinctions de théorie littéraire.

Quant au moi, pour plagier Henri Michaux, il apparaît bien comme « une position d'équilibre », équilibre précaire entre ce qui m'est propre et ce que je partage avec d'autres, entre mon moi unique et mon moi représentatif ; équilibre trouvé en partie dans et par l'écriture de sa vie. Il est l'autre nom de ce qui assure l'unité — même paradoxale — d'un sujet. À la lecture de tous ces articles, il semble bien que l'on ne parle jamais tout à fait seulement en son nom propre, ni même à titre entièrement privé, ne serait-ce que parce que le moi, même dans ses manifestations les plus intimes, occupe une certaine position dans le monde qui l'entoure, parce qu'il partage une idéologie avec ses contemporains, parce qu'il est en partie déterminé dans l'évocation de ses propres souvenirs par « les cadres sociaux de la mémoire » (Maurice Halwachs). C'est assez évident dans le cas du témoignage né d'un sentiment d'urgence, d'un devoir de mémoire où le moi parle au nom de tous les siens, de tous les disparus ; mais c'est aussi vrai des écrits à destination d'un proche, d'une famille, d'une génération, d'une classe. Même le plus intime est amené à devenir cas d'école (voir l'article de J.-F. Laplénie). En somme, et ce, quelles que soient les époques, les contextes d'écriture, que les textes soient publiés ou non, littéraires ou pas, le moi tel qu'il s'est construit dans l'histoire européenne semble toujours d'une manière ou d'une autre, à la recherche d'une niche où inscrire la trace de son passage, d'un destinataire pour l'enregistrer. En ce sens, tout moi tend à la publicité. C'est une des leçons du parcours interdisciplinaire proposé par ce recueil.

PLAN

AUTEUR

Laure Depretto

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : laure.deprezzo@gmail.com